

ACTION

N° 14 • JEUDI 20 JUIN • PRIX MINIMUM : 0,50 F • Ce journal a été réalisé au Service des Comités d'Action, avec le soutien de l'UNEF, du SNEsup et des Comités d'Action Lycéens.

CITROËN ne désarme pas !



RÉVOLUTION EN EUROPE

Ça y est ! Ce Marché commun au nom duquel les travailleurs devaient reprendre le travail ne sera pas complètement mis en route le 1^{er} juillet. Les capitalistes des autres pays du Marché commun craignent la contagion française. Déjà en matière agricole, les échéances sont reportées à 1970. Le Marché commun n'est pas à toute épreuve.

Par ailleurs, la crise monétaire internationale s'aggrave, il reste maintenant une seule monnaie forte, le franc suisse, refuge de l'internationale des rentiers.

Pour la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les difficultés de certains pays capitalistes développés cessent de profiter aux autres. Il serait faux d'attribuer ce résultat au mouvement social qui a eu lieu en France, quelle qu'ait été son ampleur. Ce qui est important, c'est que le mouvement ait eu lieu en même temps que les Etats-Unis sont mis en échec au Vietnam et que le système monétaire international se trouve en état de faiblesse.

A l'intérieur même de ses retranchements, le capitalisme voit se lever de nouvelles forces révolutionnaires, celles de l'Université. Aux luttes anti-impérialistes répondent les actions révolutionnaires de masse dans les métropoles.

La bourgeoisie n'a pas compris que, quelles que soient ici ou là leurs incertitudes ou leurs faiblesses, les mouvements étudiants qui, partout en Europe, contestent l'édifice bourgeois, n'ont pas pour motif essentiel l'insatisfaction que notre génération peut ressentir devant les rapports entre maîtres et élèves. En ce sens, il n'y a pas de crise universitaire, il n'y a que des aspects universitaires de la situation du capitalisme. A Rome, à Berlin, à Paris, les universités sont diverses. Ce qui est commun, c'est que par-delà les traditions nationales, elles réfractent les difficultés d'évolution du capitalisme. De plus, parce qu'elles doivent former des gens qui, d'une manière ou d'une autre, doivent avoir dans leur futur métier une certaine autonomie, les universités ne sont, en général, jamais le lieu d'une répression aussi grande que celle qui peut s'exercer dans les usines. Ce qu'il y a justement d'exceptionnel dans la situation actuelle en France, c'est que la bourgeoisie a dû envoyer les C.R.S. contre ses fils.

Partout, les mouvements universitaires ont tenté, pas seulement par romantisme, de nouer une alliance avec les travailleurs : à Renault-Flins répond la Fiat de Turin. Dresser contre cela le rempart du nationalisme, c'est ajouter une contradiction au capitalisme. Celle qui consiste à faire appel à ses composants rétrogrades pour défendre le néocapitalisme.

Du métallurgiste de Nantes à l'étudiant de Berlin se noue aujourd'hui une nouvelle internationale. Celle qui répond à l'appel de Guevara en voulant créer un, deux, trois Paris. Cette internationale n'a pas de numéro, elle n'en est que plus réelle. Sans appareil et sans bureaucrate, cette solidarité se forge. Les frontières, on s'en fout.

Et s'il faut mêler aux plis du drapeau rouge, ceux d'un autre drapeau, nous préférons, quelles que soient les discussions qu'il suscite entre nous, le drapeau noir.

100.000 voix pour une majorité

Les Instituts de sondage viennent de rendre leur verdict : un léger gain de l'U.N.R., un léger gain du P.S.U., stabilité du P.C. Tous les indices sont concordants, et 80 % des enquêtés se prononcent : taux très inhabituel qui montre que la plupart des électeurs ont fait leur choix. 4 ou 5 % des électeurs hésitent encore puisqu'il y a, dans les cas les plus favorables, 15 % d'abstentionnistes. La répartition en pourcentage des voix sera la même qu'en 1967, répartition elle-même très proche de celle de 1962. Les élections de dimanche prochain se dérouleront comme si les grèves de mai n'avaient pas eu lieu. La débâcle des vieux appareils politiques devant le mouvement des masses n'aura aucune conséquence sur l'équilibre électoral. Cela n'est pas étonnant : sur ce terrain, les partis discrédités sont à l'aise. C'est leur terrain et ils joueront comme à leur habitude leur rôle de collecteur de voix. La grève n'a pas eu lieu ; tel sera le slogan des élections. Une répartition presque égale des suffrages ; on prend les mêmes et on recommence.

On prend les mêmes ? Voire ? Avec la même répartition des suffrages, ou presque les élections de 1962 ont donné près de 40 sièges de plus pour les gaullistes que les élections de 1967. La raison : le scrutin est un scrutin majoritaire. Dans une circonscription un déplacement de quelques voix, une centaine, peut faire basculer un siège. Dans toute élection, il y a des circonscriptions sûres : on peut en prévoir dès maintenant le résultat. Pompidou à Saint-Flour, Mollet à Arras, Fréville (P.D.M.) à Rennes, Waldeck Rochet à Aubervilliers seront sauf accident réélus. Le rapport des forces, dans la plupart des cas, est fixé d'avance et les heureuses surprises dans quelques endroits sont compensées par de graves déboires ailleurs.

Font la décision, les circonscriptions où le siège se joue à quelques dizaines ou à quelques centaines de voix. 52 députés en 1967 ont obtenu leur siège par une majorité de moins de mille voix. Cela veut dire que le déplacement d'une centaine de milliers de vote — la promesse d'une piscine, d'un lavoir municipal ou d'une pissotière — peut changer le visage du parlement.

Or ces quelques voix, qui ont permis souvent à la gauche de l'emporter en 1967, ont une origine très douteuse. Souvent, c'est l'abstention des électeurs centristes et d'extrême droite ou le report de certains d'entre eux sur le candidat de gauche qui a fait la décision. Dans le 13^e arrondissement, S. Bouche (P.C.) fait le plein des voix de la gauche : 2 000 voix de droite au candidat gaulliste. Dans le 18^e arrondissement C. Estier l'emporte de 200 voix. Il a gagné entre les deux tours 2 000 voix par rapport au total des voix de gauche. Ce sont celles qui manquent au ministre-barbouze Sanguinetti. Dans l'Essonne P. Juquin (P.C.) l'emporte avec 6 000 voix d'avance. Une moitié des électeurs centristes seulement se sont reportés sur le candidat gaulliste. Un quart s'est abstenu ; le dernier quart a voté communiste. On pourrait multiplier les exemples de ce genre. Le « succès » de la gauche en 1967, obtenu dans des conditions pareilles est très fragile.

On peut faire confiance au parti de la trouille pour se trouver uni en 1968. Salan est libéré et le front uni de la réaction fera trébucher bien des élus de la gauche. Il faudrait se faire bien des illusions pour croire que des voix vont manquer au parti de l'ordre. C'est peut-être une trentaine de sièges qui seront ainsi récupérés par le gaullisme. Beau résultat pour ceux qui ont contrainst le pouvoir à faire des élections. Au jeu de dé électoral, la gauche part perdante.

POURQUOI LES ÉLECTIONS /3 LES SANS TRAVAIL NE VOTENT PAS

Au 1^{er} mai 1968, les statistiques officielles indiquaient que 244 600 demandes d'emploi n'étaient pas satisfaites, soit 4 400 de plus que le mois précédent et 60 400 de plus que l'année précédente à la même date. Dans le même temps, les offres d'emploi non satisfaites étaient de 35 500 au 1^{er} mai 1968 soit 2 700 de plus qu'au 1^{er} avril 1968 et 1 400 de plus que le 1^{er} mai 1967. Ces chiffres reflètent bien la tendance à l'accroissement du chômage mais aucun observateur sérieux ne considère qu'ils traduisent l'ampleur du phénomène. Ils sont en effet calculés d'après les données fournies par les offices du travail qui ne contrôlent pas le dixième des mouvements de la main-d'œuvre. Le gouvernement lui-même leur applique un coefficient 1,9, ce qui donnerait environ 465 000 chômeurs au 1^{er} mai 1968.

Mais c'est sûrement en-dessous de la réalité parce que ce coefficient a été adopté à l'issue du recensement de 1962. Lors de ce recensement, on avait dénombré 208 080 « chercheurs d'emploi » alors qu'à la même époque les offices n'avaient que 110 000 demandes d'emploi. Or les statistiques de l'I.N.S.E.E. montrent que ce coefficient est loin d'être constant. Dans ces conditions, il n'est pas exagéré de dire que la France a actuellement plus de 500 000 chômeurs, ce qui est le chiffre le plus élevé que le pays ait connu depuis la fin de la guerre.

S'il est difficile de faire des comparaisons précises avec d'autres pays, la première leçon à tirer de cet état de fait, c'est que la France est bien entrée dans le cadre des sociétés capitalistes développées, des sociétés qui connaissent un chômage constant.

Organisées par un gouvernement bourgeois, les élections ne peuvent, et pour cause, avoir pour résultat une remise en cause du système économique avec, dans ce cas précis, la revendication du plein emploi. Ce qui est en jeu dans les élections à propos de cette question du chômage, c'est au maximum de faire qu'il y ait un peu plus ou un peu moins de chômage.

En aucun cas, les élections ne pourraient avoir comme résultat la suppression du chômage. Cela signifierait en effet que chacun a du travail et donc qu'il n'y aurait plus de marché du travail puisque personne n'en demanderait... Ce serait le vrai socialisme !

Au lieu de poser ce problème du plein emploi, les économistes bourgeois posent celui du développement économique. Ce faisant, ces économistes énoncent une évidence : la croissance démographique implique

une croissance économique. Ce qui est moins évident et ce que les chômeurs voudraient bien qu'on leur explique, c'est pourquoi, alors que depuis plusieurs mois le chômage continuait d'augmenter, les statistiques officielles indiquaient qu'à u cours des six derniers mois, la croissance de la production industrielle a été de 9 à 10 %. Le raisonnement des économistes bourgeois se trouve ainsi singulièrement mis en défaut. Il n'est rationnel qu'en apparence, il refuse de poser des hypothèses qui mettraient en cause le système. C'est un raisonnement intégré, « unidimensionnel ». Ce que la consultation électorale propose, c'est de jouer à pile ou face, pas de changer de jeu.

Les programmes électoraux, du P.C.F. jusqu'à « Technique et Démocratie », masquent mal ces réalités. Alors que le rapport des forces était le plus en faveur des travailleurs, les propositions des centrales syndicales ont visé à augmenter les allocations chômage mais pas à indiquer des mesures propres à le supprimer. En particulier, la lutte pour le plein emploi ne se réduit pas à la lutte pour la sécurité de l'emploi. Cette lutte implique une critique serrée, dans l'analyse et dans l'action, de la manière dont est répartie la force de travail dans cette société.

Les travailleurs doivent pouvoir changer d'emploi quand ils en ont envie et non être liés à leur tâche comme un chien à sa niche.

L'absence de lutte pour le plein emploi se traduit surtout chez les jeunes. L'Union Nationale des Associations Familiales (U.N.A.F.), organisation qui n'a rien de révolutionnaire, estime que 250 000 chômeurs ont entre quatorze et vingt et un ans — c'est-à-dire qu'un jeune sur dix entre quatorze et vingt et un ans ne trouve pas de travail. Comme une bonne partie n'a jamais travaillé, une très faible proportion touche des indemnités de chômage. Il faut être inscrit depuis six mois dans un bureau de main-d'œuvre pour y avoir droit. Ces jeunes chômeurs ont compris que le système actuel ne leur offrait rien de bon, c'est pourquoi parmi les premiers ils ont rejoint le mouvement.

Le véritable problème n'est pas qu'ils soient sans travail, c'est qu'ils n'ont pas les moyens de pouvoir avoir une formation culturelle suffisante. Les élections leur feront ni chaud, ni froid. Ils resteront chômeurs après comme avant. Ces 250 000 jeunes chômeurs inquiètent le gouvernement qui voudrait bien qu'ils ne prennent pas cet été le chemin des universités populaires.

UNE CENTAINE D'ÉCRIVAINS ET D'ARTISTES

Une centaine d'écrivains, cinéastes et artistes ont publié la protestation suivante :

« Par le pouvoir de refus qu'il détient et par un mouvement incessant de lutte en rapport d'étroite solidarité avec l'ensemble des travailleurs, le soulèvement des étudiants a frappé d'une façon décisive le système d'exploitation et d'oppression qui régit le pays. Par ce même mouvement, il a contribué, d'une façon décisive, à nous retirer de la mort politique, allant jusqu'à ébranler les appareils des formations et des partis traditionnels.

« Tout doit donc être fait pour préserver le sens de ce soulèvement, l'originalité de l'action qui s'y désigne, la liberté nouvelle qu'il a d'ores et déjà conquise pour tous. Aucune organisation ne saurait aujourd'hui prétendre représenter seule l'exigence révolutionnaire.

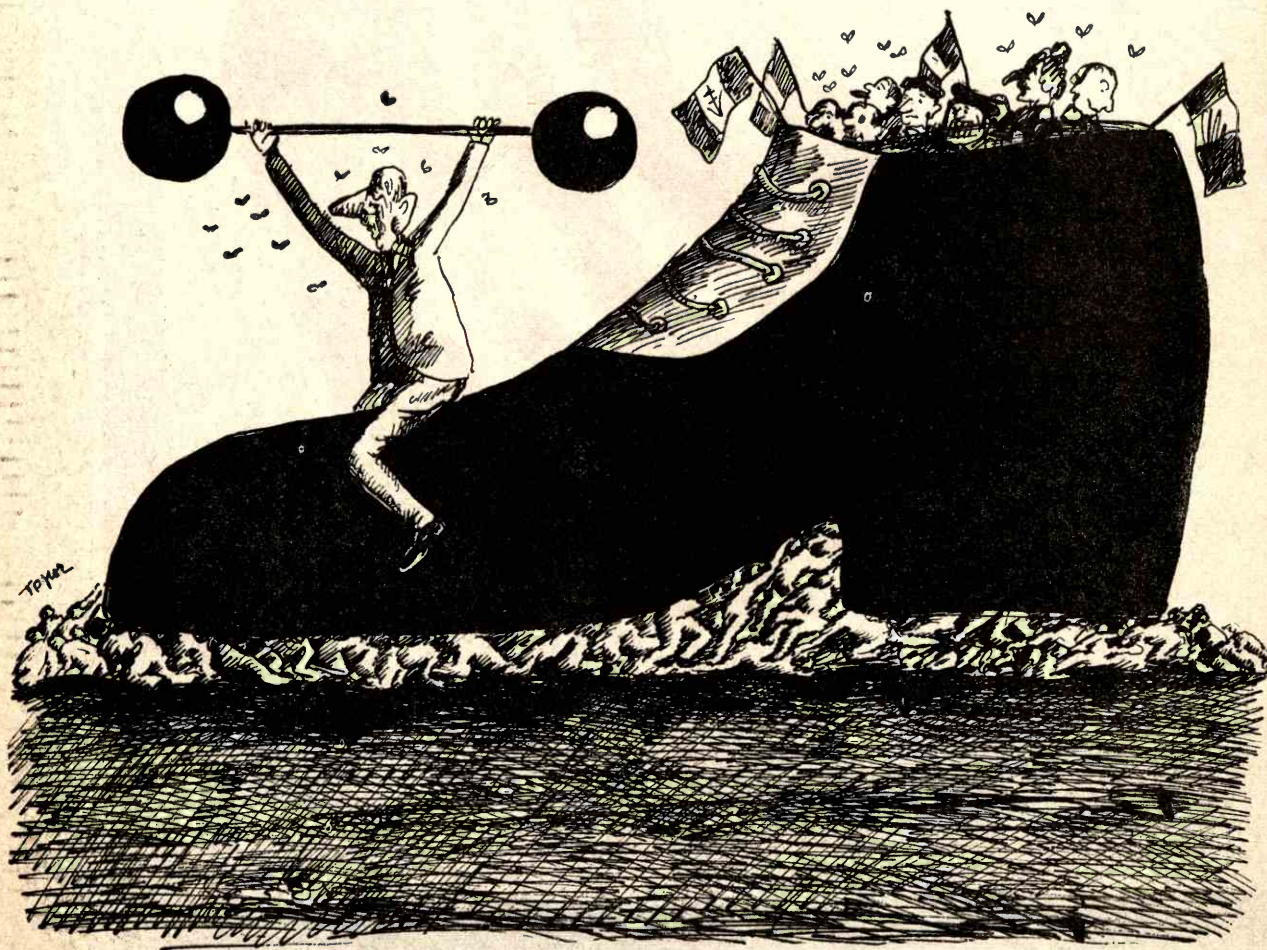
« C'est pourquoi, au moment où le pouvoir gouvernemental, par des mesures au reste sans justification légale, fondées sur des arguments diffamatoires et telles qu'elles pourraient aussi bien frapper d'interdit toute formation d'opposition, cherche à rendre plus difficile le combat des étudiants et des

enseignants, les signataires de ce texte déclarent que toute poursuite engagée contre les membres des organisations visées par le décret de dissolution devrait être également engagée contre eux qui se tiennent pour responsables des « agissements » incriminés. Ils soutiendront par tous les moyens en leur pouvoir les personnes poursuivies. »

LE MOUVEMENT DE MAI A BERLIN

Les étudiants de Berlin organisent la semaine prochaine une semaine sur les événements de mai-juin. Manifestations dans la rue, séminaires, forums, propagande auprès de la population, telles seront les diverses formes de cette rétrospective politique.

Cette semaine ne se réduira pas un débat académique. A l'avant-garde du mouvement révolutionnaire d'Allemagne de l'Ouest, les étudiants berlinois mènent depuis trois ans une contestation systématique et ont contribué à mettre en crise le gouvernement du Land de Berlin-Ouest. En outre, depuis bientôt un an, les étudiants de Berlin ont mis sur pied une université critique avec la participation d'employés et d'ouvriers, militants syndicaux. La discussion sur les universités populaires pourra être ainsi très importante.



PROPOSITIONS POUR LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

La question de la démocratie directe devra aussi être abordée à l'Université d'été : de ce problème de contrôle syndical et politique de la base sur les directions, les comités d'entreprise de plusieurs usines sont venus discuter spontanément avec les représentants du SNE-Sup.

Ainsi, les universités d'été se feront en partant des revendications fondamentales des travailleurs — et non a priori, dans l'abstrait. On a vu comment l'on aborde la question d'un modèle de civilisation, liée à une stratégie de lutte pour le renversement de la bourgeoisie.

OBJECTIF A COURT TERME

Les universités d'été se feront et elles doivent se faire très vite pour les raisons suivantes :

— Les travailleurs viennent de reprendre le travail mais ils sont encore très fortement mobilisés sur tous ces problèmes et il est possible de les associer très rapidement aux universités d'été.

— En outre les universités d'été sont, dans nos mains, une arme politique pour répliquer à la tentative gouvernementale de remise en état de l'université réactionnaire. Toutes les structures, toutes les méthodes nouvelles qui seront expérimentées constitueront la meilleure réplique aux tentatives du gouvernement.

— C'est enfin la meilleure façon de montrer que le Mouvement est vivace et capable de réaliser ce qu'il dit. C'est le seul moyen mobilisateur, la seule façon d'empêcher l'« investissement » des facultés par les forces de « l'ordre », la seule possibilité de donner des objectifs politiques aux militants qui se rendent compte que l'affrontement physique est impossible, qu'on ne peut, pour le moment du moins, reprendre la Sorbonne.

OU SERONT-ELLES ?

Les universités d'été ne pourront se faire partout : il faudra choisir.

Choisir d'autres facultés : s'il est vrai que la Sorbonne est un symbole, les symboles on s'en moque.

Choisir des sites : Paris, en août, se vide et il n'y a aucune raison de vouloir retenir les travailleurs à Paris. Des universités d'été peuvent aussi s'installer à Montpellier ou à Aix.

AVEC QUI TRAVAILLER ?

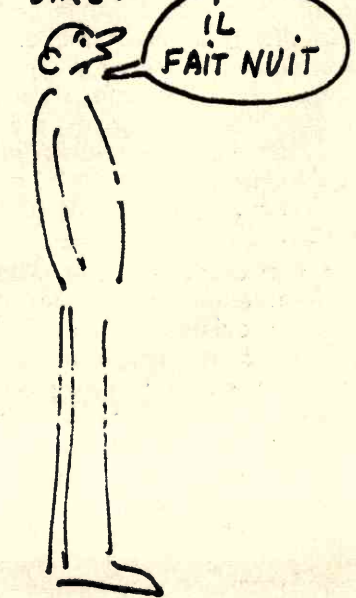
Les universités d'été devront être largement interdisciplinaires : il faut qu'y participent des gens du Droit, des Sciences Economiques, des Sciences exactes, des médecins, des sociologues, etc. Que tous travaillent ensemble sur les thèmes que nous avons évoqués.

Quant à l'organisation des universités d'été c'est la tâche immédiate des comités d'action étudiants-ouvriers. C'est un problème auquel doivent s'attacher les syndicats qui tel le S.N.E-Sup., ont des contacts avec les comités de grève élus. Sur le plan local, la bataille politique sera une bataille de contestation pour obtenir les moyens matériels nécessaires à l'université d'été : hébergement (il peut se faire dans les cités universitaires), nourriture (maintien des subventions aux restaurants universitaires ouverts à tous). Il faut que le budget soit prélevé sur les crédits de fonctionnement des universités. Il est d'autre part logique que les travaux qui sortiront de ces rencontres soient publiés. Ceci pose le problème d'une édition universitaire et populaire autogérée sur fonds d'Etat.

Instituer une université d'été permanente, c'est poser en termes vécus la question d'un modèle de civilisation qui s'oppose à la civilisation bourgeoise et lutte pour la renverser ; c'est restituer au mouvement son vrai visage, qui est bien au-delà des barricades.

QUAND IL FAIT NUIT

IL FAUT ALORS DIRE...



SI ON NE DIT PAS...

IL FAIT NUIT.

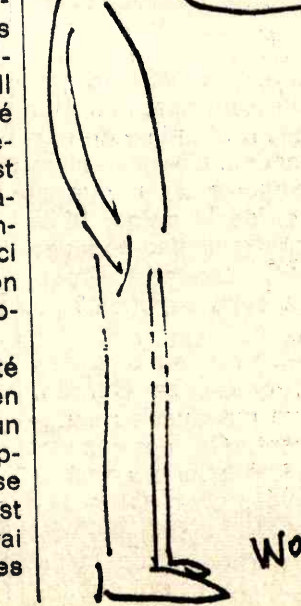


ON A L'AIR D'UN CON.



OU PIRE !

D'UN GAULLISTE.



WOLINSKI

/2 LA COMMUNE DU LYCÉE HENRI IV

Depuis lundi soir les élèves du lycée Henry-IV mènent une bataille importante : la bataille pour le pouvoir effectif des élèves, la liberté politique dans les établissements secondaires et l'instauration d'un « Lycée critique » permanent.

Pendant toute la durée de la grève générale, les lycéens ont occupé leur lycée 24 h. sur 24. Il y a 10 jours, ils avaient renoncé à l'occuper la nuit. La prise de la Sorbonne par les forces de police, les positions dilatoires des syndicats enseignants, le refus du ministère à prendre en considération leurs revendications (1), leur ont fait comprendre que les succès qu'ils avaient obtenus de fait dans l'action, pouvaient être remis en cause en-deça même des revendications non obtenues. Ils décidaient, à une très forte majorité, de réoccuper leur lycée jour et nuit et de mettre l'administration au pied du mur.

AUTOGESTION : CONTROLE POLITIQUE

Pour eux, l'autogestion de l'enseignement, qu'ils expérimentaient depuis 1 mois avec certains de leurs professeurs, avait pour répondant nécessaire la participation de délégués des élèves aux conseils de classe. Cette revendication, qui est celle des C.A.L., a rencontré l'appro-

bation de nombreux enseignants, et même de proviseurs parisiens, tandis qu'elle était officiellement rejetée par le recteur de Paris, il y a quelques jours. Notification était donnée que le Conseil de classe pouvait, dans certains cas recevoir (en même temps qu'un représentant des parents d'élèves !), un délégué des élèves pour entendre ses desiderata, un point c'est tout. Le fait que mardi, jour où se tenait le Conseil de classe de terminale 1, le proviseur ait décidé d'appliquer à la lettre les directives du recteur, déclencha la colère des lycéens. Leur demandant de quitter le Conseil de Terminale 1, les délégués refusèrent, puis devant le départ des délégués accompagnés de professeurs, le proviseur s'enferma avec quelques collègues. A l'annonce de ces faits, aussitôt, les lycéens au nombre de 200 occupèrent les escaliers et les couloirs qui mènent au bureau du proviseur et demandèrent qu'une délégation soit reçue. Refus du proviseur. L'assaut de son bureau est alors envisagé. La suspension du Conseil de classe (déjà singulièrement restreint) fait rapporter ce projet. Les élèves restent rassemblés en réunions tandis que les préparateurs à l'école militaire de Saint-Cyr, les « cyrars », commencent à se regrouper et décident d'en finir avec « toutes ces histoires d'occupation ».

Le mercredi matin pendant que les lycéens discutent, les responsables des groupes de travail pédagogiques essayent de dresser un premier bilan du travail fourni pendant l'occupation.

Dans l'après-midi, dès 15 h.,

une assemblée générale des lycéens se tient dans un réfectoire. L'Assemblée est houleuse. L'impression dominante est qu'il faut crever l'abcès : il faut faire céder le proviseur et l'administration non seulement sur les conseils de classe mais aussi sur les autres revendications qui sont celles des C.A.L. L'occupation des locaux administratifs, jusqu'à la porte du bureau du proviseur est décidée. Ce dernier sera bien obligé de discuter...

LES MERCENAIRES DU PROVISEUR

Mais entre-temps les « cyrars » se sont transformés en mercenaires du proviseur. Armés de matraques, ils occupent le premier étage de l'aile où sont installés les locaux administratifs. Les lycéens s'assurent contre toute attaque, occupent le parloir et le standard téléphonique. L'épreuve de force est engagée, des élèves des lycées Louis-le-Grand et Turgot viennent appuyer leurs camarades. Tous savent cependant que si la bagarre commence, les forces de police interviendront avec joie à la demande du proviseur. Mais celui-ci est obligé de faire un pas : à 18 heures, par l'intermédiaire d'un professeur, il est annoncé que le proviseur recevra dans une heure une délégation des élèves. L'attente se poursuit. Dans le parloir on joue aux cartes, on discute de la situation. Dans la cour, des petits débats s'ouvrent entre professeurs et lycéens. Les enseignants qui sont présents sont, dans leur majorité, favorables aux revendications des élèves. A 19 heures, la dé-

léguation est reçue. Une demi-heure plus tard, les délégués reviennent dans la cour et relataient devant 300 de leurs camarades, les résultats de l'entrevue : c'est un « niet » du proviseur. Mis à part, la concession d'une salle pour les élèves (qu'ils ont déjà obtenue dans les faits durant l'occupation), l'administration oppose un refus à toutes les demandes des lycéens. Le proviseur s'est retranché derrière les positions du ministère : il ne peut accepter de représentation au Conseil Intérieur, sans décret du recteur. Même chose pour les Conseils de classe.

Le délégué présente alors les 2 possibilités : ou affronter physiquement les mercenaires du proviseur, ou y renoncer tout en poursuivant l'occupation du lycée. Après discussion et vote, la première solution est finalement rejetée : les combats n'apporteraient pas grand-chose, tout juste, un « pavé » sensationnel pour Lazareff. Laisser les « cyrars » protéger la direction c'est révéler sa vraie fonction. L'Assemblée discute alors des modalités de l'occupation nocturne, des liaisons à établir avec les autres lycées et en particulier ceux qui poursuivent ou ont repris la grève. A Henry-IV, la commune des élèves n'est pas prête à plier.

(1) Les revendications des Comités d'action lycéens comportent quatre points principaux : ● 1. Représentation des élèves aux Conseils de classe sans présence de l'administration. ● 2. Reconnaissance des C.A.L. par l'administration. ● 3. Libertés politiques à l'intérieur des lycées (tracts, affiches, débats). ● 4. Participation des élèves à la vie du lycée : représentation au Conseil Intérieur, etc.

LYCÉES : LA DROLE DE REPRISE

La grève continue dans certains lycées de Paris, dont Balzac et Rodin. La fermeture de la Sorbonne a entraîné de nouvelles grèves à Paul-Valéry, Turgot et Châteaubriant-Malabry. Henri IV est à nouveau en grève et occupé de nuit. Ailleurs, les cours ont-ils repris « normalement » ? Dans les petites classes, oui. Mais dans les grandes ? A titre d'exemple, voici ce qui se passe dans trois lycées où, à en croire la bonne presse, l'année scolaire se terminerait dans les règles.

TURGOT

Seules les classes terminales ont repris. La reprise dans les autres grandes classes se traduit surtout par des séminaires et des commissions de réforme de l'enseignement qui continuent à siéger.

Les profs sont présents. Mais la plupart engagés dans des discussions au lieu de faire la classe traditionnelle. 50 % d'entre eux ont apporté un soutien effec-

tif aux élèves pendant la grève. Un seul, Pierre Boutang, prof de philo, ancien directeur d'« Action Française », a tenté, en vain, de constituer un C.D.R. ou un C.A.C. Ce maurassien, que les élèves considèrent comme leur principal adversaire, a fait ses cours pendant toute la durée de la grève devant... 10 élèves !

Suite à l'interdiction des organisations révolutionnaires étudiantes, Turgot s'est remis en grève pendant 48 heures. Une voiture de police, avec émetteur, stationnait alors en permanence devant le lycée. Mais elle n'est jamais intervenue. Cependant les autorités ont cru plus prudent de déplacer les panneaux électoraux qui se trouvaient devant le lycée, et de ne pas transformer Turgot en bureau de vote, comme il le fut jadis en période électorale.

L'administration du lycée est « à plat ventre devant nous » affirment les lycéens. Ils ont obtenu en effet :

- la représentation des élèves des grandes classes au sein des conseils de classe ;
- le droit à l'action politique dans le lycée ;
- de très nombreuses salles pour leur usage personnel.

Ils négocient en ce moment la reconnaissance officielle du C.A.L.

Une trentaine d'élèves resteront, selon eux, à Paris cet été. Ils voudraient participer à une université ou un lycée d'été

et sont prêts, pour ce faire, à « devenir prolos » (un de mes interlocuteurs se fera débardeur) au cas où leur famille leur couperait les vivres.

MICHELET (Vanves)

A Michelet, on n'a pas arrêté la grève, on lui a seulement mis des points de suspension.

Les cours n'ont repris que pour expérimenter les nouvelles méthodes que nous avons élaborées pendant la grève. Le matin, on discute dans le cadre des « classes », l'après-midi, on discute dans le cadre des commissions, ou on participe aux activités culturelles. Quand un prof refuse de faire un cours nouveau style, on le boycotte, c'est tout.

Qu'en pense le proviseur ?

Le proviseur laisse faire, mais il ne signe aucun papier. A mon avis, il est noyé.

Il a peur de se faire taper sur les doigts plus tard.

Et qu'en disent les profs ?

Sur 130 profs, une centaine était avec nous pendant toute la durée de la grève. La plupart le sont toujours. Avec certains d'entre eux, nous avons des rapports absolument sans précédent : on les tutoie, ils nous tutoient, on va manger chez eux, ils viennent manger chez nous...

Michelet a pourtant eu à souffrir d'un petit groupe de profs, bien organisé paraît-il, et soutenus par quelques parents d'élèves et vingt membres du Co-

mité d'Action Civique de Vanves. A plusieurs reprises, pendant la grève, ces commandos ont forcé l'entrée du lycée pour « faire entendre raison » aux lycéens et pour reprendre les cours.

Mais ces éléments d'extrême-droite ont été rapidement maîtrisés par les occupants du lycée. Ceux-ci ont cependant fait des concessions à la reprise : le 4 juin, le lycée a été partagé en deux, comme à Henri IV. Six profs et vingt-six élèves (surtout des petits) seulement se sont présentés le premier jour, pour faire des cours normaux. De l'autre côté du lycée, cinquante profs et deux cents ou trois cents élèves (du 2^e cycle) tenaient les cours « nouveaux ».

Depuis, la proportion de cours « normaux » a augmenté dans les petites classes. Des « colles » destinées à préparer les candidats au bac, sont administrées par des profs ex-grévises.

Une remarquable organisation a vu le jour pendant la grève. Elle dure encore. Les élèves ont créé un journal, fait la cuisine et nettoyé les locaux avec tant de vigueur qu'un prof s'est étonné de ne plus voir le sol jonché de noyaux de cerises et de petits suisses, comme c'était le cas avant la grève !

Aux gardes de nuit participaient non seulement dix élèves et deux profs, mais aussi des parents d'élèves qui faisaient la ronde, en voiture, autour du lycée, en prévision d'éventuelles attaques des mouvements de droite.

C.A.L. : A PROPOS DES ASSISES

La presse a annoncé la création de l'U.N.C.A.L. (Union Nationale des C.A.L.) en même temps que l'on parlait de scission... Nous publions ici une mise au point du Bureau National des C.A.L.

Nous refusons de nous arrêter aux problèmes de procédure qui ont marqué le déroulement de ces assises. Une chose est certaine, c'est que l'Assemblée n'était en aucun cas représentative des opinions de tous les lycéens de France.

De plus, il s'est avéré rapidement que les militants de la Jeunesse Communiste étaient venus en force pour imposer leur ligne. Or, les C.A.L. n'existent pas depuis trois semaines, ils existent depuis sept mois et on peut se demander pourquoi les camarades de la J.C. n'y ont pas participé dès le début. Ils ont pris le train en marche, non pour le conduire, mais pour le faire dévier. Car les C.A.L. s'étaient constitués sur une ligne politique globalement définie : contestation du système de l'enseignement et par là même de la société capitaliste.

NON AU CORPORATISME

Nous demandons alors pourquoi des camarades qui étaient fondamentalement

opposés à cette ligne ont cru bon de devoir entrer dans les C.A.L. Car, soyons clairs, derrière la constitution de l'Union nationale des C.A.L. animée par la J.C. se cache un problème politique fondamental. La J.C. entend faire des C.A.L. une organisation syndicale corporatiste représentative de l'ensemble des lycéens, traitant, si besoin est, avec les éléments « apolitiques » et parfois même gaullistes. Il est évident qu'une telle organisation ne peut prétendre mener des combats radicaux et se borner à la revendication par les seules formes d'action « autorisées ».

Le milieu lycéen, pris dans son ensemble, n'est pas prêt à une remise en cause globale de la société, c'est pourquoi nous pensons que les C.A.L. ne peuvent être représentatifs de tous les lycéens. Par contre, les militants lycéens conscients regroupés dans les C.A.L. peuvent, par leur action, mettre à nu les contradictions du système aux yeux de tous et gagner ainsi de larges masses parmi les lycéens.

METTRE EN CAUSE LE SYSTEME

Pour nous, c'est tout le système qui est en cause et ce n'est que par des actions radicales que l'on peut le dénoncer. Ce que nous avons obtenu, nous ne l'avons pas demandé, nous l'avons pris. Placée devant une situation de fait, l'administration n'a pu qu'avaler ce qui existait.

Cependant, tout n'est pas joué ; d'une part, nous avons des exigences qui n'ont pas été partout satisfaites (présence de lycéens au Conseil de classe, questions de la discipline, etc.) ; d'autre part, nous pensons que l'administration va essayer de reprendre petit à petit

tout ce qu'elle a concédé.

Sur ce plan, nous pensons que les C.A.L. ne doivent pas sombrer dans le corporatisme, c'est pourquoi nous développerons les contacts et les actions communes avec les élèves de l'enseignement technique (C.A.E.T.) et les jeunes travailleurs.

En conclusion, il semble évident que ce n'est pas au travers d'attaques polémiques dans les colonnes des journaux et sur les ondes que l'ensemble des lycéens acquerra une conscience claire des problèmes posés. C'est uniquement par l'action.

Dans cette perspective, les C.A.L. engageront dès maintenant toutes leurs forces dans le combat. Dès aujourd'hui des lycées entiers se mobilisent contre l'occupation de la Sorbonne par la police et les mesures répressives à l'encontre des camarades français et étrangers.

Au-delà, les militants lycéens préparent déjà l'action pour cet été et pour la rentrée.

Nous développerons précisément ces points très prochainement.

Bureau national des C.A.L.



I Ci, chez Citroën, on attende délibérément, et par principe à la dignité humaine. On suppose la liberté, pas seulement syndicale ou politique, mais la liberté tout court. Ces attentats multiples sont partie intégrante d'une théorie élaborée au grand jour et envoyée poliment à l'Académie des Sciences morales et politiques, par M. Bercot, président-directeur général de chez Citroën. La revue *Entreprise* ouvre largement ses colonnes aux analyses cyniques de M. Bercot qui exprime une idée majeure quant à la discussion des salaires par les travailleurs :

D'un point de vue économique général, le salaire correspond à une fraction de la masse des biens produits... Ainsi donc, quoi qu'on fasse, quelle que soit la règle de distribution des revenus, cette part est fixée par le travail productif des hommes formant cette collectivité... Il oscille entre le minimum qui serait arithmétiquement possible à calculer, correspondant à un compromis entre le résultat d'une évaluation fondée sur la loi de l'offre et de la demande, entre les nécessités vitales, les discussions menées par les organismes représentant les intérêts salariés, et d'autre part entre le maximum qui fait qu'au-delà d'un certain prix le produit fabriqué n'est plus vendable à l'intérieur de ce cadre ; la hiérarchie des valeurs personnelles commande, seule, de faire des différences entre les salariés individuels, mais elle le commande d'une manière impérative qui ne prête à aucune discussion.

Certains théoriciens politiques ont exprimé la possibilité de répartir ce profit, ou une partie de ce profit, entre les salariés. Il est bien évident que l'existence virtuelle inévitable de la perte en contrepartie fait apparaître une telle répartition sans fondement réel.

Ni le personnel de l'entreprise, ni ses fournisseurs, n'ont un droit quelconque à participer à la vie de ce profit ; ils n'ont de vocation ni à débattre, ni à en percevoir une part.

L'homme qui reçoit son salaire a, du point de vue de son emploi, un intérêt dans le succès de l'entreprise pour laquelle il travaille. Mais il ne peut rien sur sa destinée du moment où il a terminé la tâche qui lui était assignée et pour laquelle ce salaire est dû.

Qu'on le souhaite ou non, il n'y a aucun rapport entre le salaire et le profit et il ne peut y en avoir aucun.

Dans le domaine du travail, les discussions et le marchandage ne peuvent venir à bout du problème posé. On ne peut non plus s'en remettre à une épreuve de force pour dégager une solution.

Mais, M. Bercot est tellement persuadé de la justesse de sa pensée qu'il espère encore après un mois de grève que les travailleurs se rangeront à son avis, et abandonneront cette prétention ridicule : discuter de leurs salaires.

Mis en face d'une telle incompréhension de la part de classe laborieuse. M. Bercot a trouvé les responsables majeurs : les syndicats dont le rôle nuisible ne sera jamais assez dénoncé.

Ce qui était une obligation matérielle est en train de devenir l'objet d'une discussion, d'un marchandage. Les conventions collectives en sont une image. Ceux qui ne voulaient pas que le travail fût une marchandise lui ont donné cette valeur et l'ont assortie d'une pression politique.

Elles sont nuisibles parce que :

ATTENTION !

PERMANENCE

DIFFUSION

ACTION

transférée

à la Halle aux Vins

4

● D'une part, elles parlent de choses qu'elles ne connaissent pas.

Il apparaît qu'on ne peut traiter complètement la question du profit sans l'avoir vécu, sans l'avoir manié, sans avoir souffert de sa loi, sans en avoir tiré aussi le bénéfice moral et matériel.

La théorie ne suffit pas parce qu'elle se refuse à suivre le profit dans les mouvements complexes de la vie, parce qu'elle prétend l'analyser en un certain nombre de faits cristallisés, comme s'il pouvait être saisi en un état statique permettant l'observation.

● D'autre part, leur action partisane aurait vite fait d'en faire un groupe de pression incompatible avec la recherche du bien commun.

Dans la mesure où certaines théories modernes voudraient faire intervenir les groupes de salariés dans la vie de la notion de profit, il serait aisé d'y découvrir alors les fameux groupes de pression d'intérêts privés dont le langage politique a fait

Nous sommes redevables pour cet article à la brochure réalisée en avril 1966 par la Fédération générale de la Métallurgie C.F.D.T. « Livre noir du Trust Citroën » à partir des réflexions des militants de l'inter-Citroën C.F.D.T.

Citroën : le livre noir d'un patron de combat

actuelle de « ses travailleurs maison » est dirigée par des groupes de pression dont le salaire par tête se situe aux alentours de 650 à 800 F par mois, et au nom des intérêts privés innombrables.

C'est dans de telles circonstances, quand les intérêts « privés » des travailleurs veulent primer sur les intérêts com-

l'abri de la naissance des monopoles.

Malheur à l'Etat qui parle de planification.

En économie dirigée, c'est l'Etat qui détient la libre disposition de l'économie. Et pourtant, la somme des besoins des hommes correspond mieux à leur satisfaction que l'arbitraire de l'Etat qui les interprète tou-

tion de toutes les intelligensias paresseuses.

Tous les travailleurs de chez Citroën s'accordent unanimement pour reconnaître à la Direction Bercot la palme de la paresse lorsqu'il s'agit de « producteurs rendus en esclavage ». D'ailleurs, M. Bercot ne se fait pas une très haute opinion de l'homme au travail.

Les plus précieux, les plus élevés, les plus spontanés des instincts, l'œuvre intellectuelle elle-même, passent par la porte de la propriété personnelle. Et c'est seulement la dureté de cette loi que l'homme cherche à éluder par des travers philosophiques et intellectuels qui, jusqu'à présent, n'ont donné que des fruits amers et peu nourrissants.

Le profit est la base d'une part importante des actions humaines. Il existe, il vit, il est le levain de notre vie quotidienne.

Il est bien certain que l'homme est habité par la paresse et que le travail présente un effort et constitue pour l'homme une obligation de faire.

rait les multiples pressions exercées par la direction sur les étrangers (Espagnols, Portugais, Musulmans) qui représentent 40 à 60 % du personnel.

Mais, pour M. Bercot, le profit règle tout, aussi le profit devient-il la valeur suprême, celle qui permet enfin de résoudre tous les problèmes qui se posent au monde du travail.

Le profit suggère à l'entrepreneur la décision économique conforme aux besoins des désirs de tous. L'équilibre assuré par la loi des grands nombres fait qu'à tous les échelons, l'activité s'organise suivant la libre décision de chacun.

Il règle le problème de la démocratie économique grâce au libre choix du consommateur dans une économie.

Il est quelquefois question de démocratie économique. C'est là que réside la vraie démocratie économique pour garder ce vocabulaire et le droit au vote secret.

Et celui de la sécurité de l'emploi ?

La vraie sécurité de l'emploi est dans le plébiscite favorable du consommateur qui arbitre le profit.

M. Bercot conclut :

Au-delà de l'application de la règle stricte du profit on peut légitimement penser que son existence même a créé un véritable monde particulier.

Une société dont les activités économiques sont régies par la loi du profit est marquée d'un caractère « sui generis » qui imprègne la vie tout entière de la collectivité, soit par la vertu de l'exemple, soit par le rythme de vie qu'il impose à la partie la plus importante de la nation, soit par des habitudes de vie qu'il apporte au sein des familles, soit par les modes de pensée qu'il inculque même aux hommes qui ne dépendent pas de lui. Il est un climat qui influence les actions de tous les hommes qui le respirent... Le profit est toujours un élément de vigueur et de production. Il ne permet pas à l'homme de s'habituer à l'indulgence et à la mollesse.

Et la vie entière de la nation est menée par ce rythme, sans trêve, qui ne cède à aucune tentation de relâchement.

Ainsi l'esprit est-il conduit au cœur d'un des problèmes graves de la société humaine d'aujourd'hui : le problème du commandement des hommes, de l'obligation de travailler, de la rémunération du travail, de la liberté de faire, peut-être même de la liberté tout court.

Il ne nous semble pas que les sociétés humaines aient encore réussi à donner de réponses valables à ces questions en dehors de la loi du profit.

Ainsi, M. Bercot veut réhabiliter la notion de profit, il semblait pourtant qu'elle n'avait subi aucun affaïssissement, au moins du côté des patrons Citroën. Cependant, les ouvriers en grève depuis un mois ont manifestement très bien compris dans quel sens il fallait réhabiliter le profit. Maintenant, il est prouvé que M. Bercot n'a réussi à convaincre aucun des travailleurs de sa « boîte », ils sont en train de le lui montrer, et peut-être que, n'ayant pas réussi à les intimider grâce à ses géniales théories, il jouirait de faire diffuser par quelques compagnies de gendarmes mobiles ou C.R.S.

ACTION CONTINUE

Contrairement à certaines informations diffusées par la radio, Action n'est pas interdit à la vente publique. Nous rappelons à nos diffuseurs que la vente par colportage occasionnel est autorisée et ne nécessite pas de carte délivrée par la préfecture de police.

Le directeur de la publication : Jean-Pierre VIGIER

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Grandes Imprimeries « Paris Centre »



142, rue Montmartre Paris (2^e)

un abus notoire, mais dans un autre sens.

Dans une économie de services, l'Etat aurait la position dominante et décisive et les associations de salariés, exerçant leur puissance, sur l'Etat et sur la nation, imposeraient, pour leur satisfaction, les normes qui lui conviennent.

M. Bercot prête beaucoup aux autres, et quand il parle de groupes de pression, d'intérêts privés, nul ne songerait à lui reprocher de ne pas savoir de quoi il parle.

Très certainement, la grève

muns du patronat que M. Bercot trouve un rôle à l'Etat : protéger le libéralisme économique. La protection de l'Etat s'exerçant à travers le bras séculier des gendarmes mobiles et C.R.S.

Le ressort sûr, malgré sa complexité, qui règle la vie du profit et qui fait de lui un instrument d'exécution sans défaut, est la concurrence. Il faut bien entendu que cette concurrence soit parfaite. Elle exige de l'Etat les instruments réglementaires qui protègent la liberté de l'industrie et du commerce et les mettent systématiquement à

jours à travers des données politiques.

A travers la technocratie, sans laquelle le dirigisme ne se conçoit point dans les données présentes, les hommes retournent petit à petit vers un état de choses comparable à celui qu'avait créé l'organisation des corporations romaines... jusqu'au jour où les obligations de faire ayant remplacé l'initiative personnelle, l'empire perdit sa force interne et les barbares purent entrer au cœur de Rome pour y porter sa ruine.

Mettre les producteurs en esclavage a toujours été l'ambi-

L'homme ne se dévoue pas par esprit de sacrifice, non plus que par plaisir, ni même en service commandé... L'homme cherche à s'exonérer du risque et à s'exonérer de la peine. Si le profit disparaissait des rouages économiques, comment pourrait-on vivre sans sanction ?

Il est bien vrai, au dire des travailleurs, que chez Citroën, on peut vivre puisque les sanctions pleuvent. On ne compte même plus les ouvriers mis à pied, renvoyés, pour avoir diffusé la presse syndicale, ou simplement parfois parce qu'ils étaient syndiqués. Et qui oublie-